

Pour pouvoir candidater à l'obtention d'un label fédéral, les structures affiliées doivent avoir un fonctionnement de base minimal qui correspond à garantir des conditions d'accueil qualitative des licenciés et un fonctionnement associatif règlementaire. Les structures souhaitant candidater à un label devront toutes répondre au prérequis « L'accueil des luttes » qui assure :

- **Une qualité d'accueil**
 - Encadrement diplômé
 - Groupe de pratiquant étoffé et tout public
 - Une structure d'activité permettant une pratique sécuritaire
- **Une offre de pratique et d'expression**
 - Différents créneaux pour pratique
 - Mise en œuvre sur différents champs (entraînement + arbitrage)
- **Une structuration associative**
 - Fonctionnement associatif : Héritage fin 2024 -> Mise en conformité des statuts des statuts de tous les clubs FFLDA
 - Inclusion féminine dans le fonctionnement associatif

NOM DU CLUB :

COMITÉ RÉGIONAL :

ADRESSE MAIRIE :

(du lieu d'implantation du club)

NOMBRE DE LICENCIÉS 2023 :

NOMBRE DE LICENCIÉES FÉMININES :

PROGRAMME DES SÉANCES DE LA SEMAINE :

SURFACE DU TAPIS :

(en m2)

Réservé à l'organe d'instruction

conforme

non conforme

ÉDUCATEUR DIPLÔMÉ EN ACTIVITÉ (BF1, BF2 ou diplôme professionnel, *nom, prénom, diplôme*) :

Réservé à l'organe d'instruction

conforme

non conforme

ARBITRE DIPLÔMÉ EN ACTIVITÉ (*nom, prénom, diplôme*):

Réservé à l'organe d'instruction

conforme

non conforme

REPRÉSENTATION FÉMININE SUR UNE ACTIVITÉ À RESPONSABILITÉ (entraîneur, arbitre, dirigeante...) : *(nom/prénom, fonction)*

Réservé à l'organe d'instruction

conforme

non conforme

AFIN DE FINALISER LA DEMANDE, JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

Statuts de l'association

Projet associatif formalisé

Contrat d'engagement républicain (à fournir avant fin 2024)

Date :

Nom/Fonction du demandeur :

Signature :

AVIS DE L'ORGANE D'INSTRUCTION (réservé à l'organe d'instruction)

Affiliation depuis plus de 2 années révolues :

oui non

Si non :

Participation de l'association à une assemblée générale d'un organe fédéral territorial 2022 ou postérieur (CD ou CR) :

conforme

non conforme

Si non :

L'association remplit les conditions de « l'accueil des luttes » :

oui non

Si non :

Préconisations pour les associations ne remplissant pas les conditions :

Date :

Nom/Fonction du service instructeur :

Signature :